

Bulletin d'information n°5

1^{er} semestre 2016

édité par la commune de Fontiers-Cabardès



Photo de Gisèle MONTAGNE

Sommaire

2	L'édito
3	Les finances
4	Un point sur les services techniques
6	Un point sur les travaux
8	Informations diverses et état civil
10	La vie à Fontiers
13 à 19	Animation, culture, association
20	L'hortensia
21	Manifestations
	horaires de mairie
22	Infos pratiques

L'édito

Bonjour à Toutes et à Tous,

l'été pointe son nez. Les rayons de soleil du printemps ont été peu prolifiques mais nous donnent quelques raisons de retrouver des couleurs dans un monde qui marche sur la tête.

Si le contexte budgétaire, devenu extrêmement contraint pour nos collectivités, nous impose de limiter nos projets, toutes ces obligations ne nous empêchent pas de poursuivre avec volontarisme notre action et de préserver la vitalité de Fontiers.

De par la baisse des dotations de l'Etat, à hauteur de 11 milliards d'euros imposée, aux collectivités territoriales entre 2016 et 2017, les budgets communaux sont de plus en plus serrés. Pour notre commune, la diminution de l'ensemble des dotations s'élève à 15 000€, somme assez rondelette pour notre collectivité.

L'assemblée des Maires de France s'élève contre la ponction de 2017, mais serons-nous entendus ? Nous avons pris la décision de ne pas majorer les taux d'imposition des taxes locales. Malgré cela, les impôts augmenteront sensiblement, les bases de calcul ayant été révisées à la hausse par les services fiscaux. Au chapitre des investissements, cette année est encore placée sous le signe des économies afin de conserver une bonne autonomie financière et ne pas avoir recours à l'emprunt. Donc il vaut mieux être prévoyant. Cela ne nous empêche pas d'avoir un bel équipement communal comparativement à nombre de communes de notre strate.

Dès 2018, l'eau et l'assainissement seront de la compétence de la Communauté de Communes : cela risque de faire perdre un peu d'autonomie à nos petites communes, c'est inéluctable. Notre population augmente, l'INSEE nous annonce 508 habitants au dernier recensement, preuve que notre village a de l'attrait. Les commerces sont présents. L'épicerie gérée par Madame Montagné reprend des couleurs, le Club 620 dirigé par l'ami Philippe n'est pas en reste. Les associations sportives et culturelles, le Foyer Rural, tout cela redonne vie au village. Les services publics n'ont pas disparu non plus, l'agence postale rend un grand service à la population.

Tout ce monde associatif donne une belle vitalité à notre village. Ce début d'année a déjà été propice à de belles manifestations, l'été et l'automne nous en réservent encore de nombreuses. Merci à tous les bénévoles qui contribuent à œuvrer pour le bien vivre à Fontiers. Au fil des pages de ce bulletin, vous seront relatés tous les travaux entrepris, aire de jeux (il ne manque plus que la clôture), le cabinet médical, les travaux d'AEP (eau potable) rue Paul Riquet, les derniers branchements plomb, la voirie, etc...

Je vous souhaite à Toutes et à Tous, un bel été. Amitiés

Gilbert PLAGNES
Maire de Fontiers-Cabardès

LES FINANCES

Un petit rappel

En 2014 existaient sur la Commune 4 budgets : M14 (budget principal), M49 (budget de l'eau), le budget des transports, le budget du CCAS.

Le budget des transports a été supprimé et le bus scolaire vendu, aucun écolier ne l'utilisant. En outre nous avons mis à profit la création par la comptabilité publique d'un nouveau compte dans la M14 (budget de la commune) sur lequel sont inscrites les sommes afférentes au budget du CCAS.

Ces remaniements qui simplifient la comptabilité (2 budgets au lieu de 4) permettront une meilleure lisibilité, un peu moins de travail et réduiront la consommation de papier... .

Les résultats de l'exercice 2015.

- Le budget de l'eau(M49)

Le budget de la Commune (M14) présentant un excédent, nous a permis d'équilibrer le budget de l'eau(M49). En effet nous avons entrepris des travaux, dès 2014, **obligatoires à court terme, puisque impérativement une mise aux normes** de la station d'épuration devait être entreprise. Celle-ci se terminera cette année par la réfection de la toiture. En 2014 nous avons injecté environ 41 000 € en ponctionnant la M14 pour alimenter la M49. Cette année le transfert s'est réduit à environ 24 000 € pour parvenir à l'équilibre. Notre objectif consiste à faire en sorte que la M49 s'autofinance, ce qui n'a jamais été le cas. Nous tenterons tout de même de relever le défi.

- Le budget de la Commune(M14)

La trésorerie de la M14 est enfin reconstituée grâce à des mesures drastiques. Depuis deux ans des économies importantes ont été réalisées soit en maîtrisant certaines dépenses soit en supprimant celles que nous jugions superflues.

En avril 2014, la trésorerie se situait dans le « rouge » -100 000 € (ligne de trésorerie souscrite antérieurement, à rembourser avec les intérêts). A ce jour, cette avance de trésorerie a été remboursée et nous dégageons un excédent de trésorerie d'environ 100 000 €, sachant qu'en outre nous n'avons souscrit ni emprunt ni ligne de trésorerie depuis notre élection.

Dans la mesure du possible et malgré la baisse des dotations de l'Etat ainsi que la difficulté d'obtenir parfois les subventions également de l'Etat, nous mettrons tout en œuvre pour poursuivre la dynamique que nous avons engagée depuis 2 ans, en continuant d'investir afin que Fontiers demeure un village attractif dans lequel il fait bon vivre.

La Fiscalité

Au mois de novembre 2015 les députés et les sénateurs ont voté une hausse de **1%** des valeurs locatives permettant de calculer les montants de la Taxe d'Habitation (TH) et celui de la Taxe Foncière (TF).

Le montant de ces deux impôts est calculé en **multipliant les valeurs locatives (+1% voté par les députés et les sénateurs pour 2016) par les taux de taxation** (votés par les communes et autres collectivités listées sur vos avis d'imposition). Concernant Fontiers les taux sont restés inchangés.

Les futures compétences de la Communauté de Communes (CDC).

Comme l'évoque Monsieur le Maire dans son édito, l'Etat a décidé le transfert de certaines compétences, qui appartiennent aux communes, en direction de la CDC, à savoir l'eau avec le pluvial, l'assainissement et l'urbanisme.

- L'eau et l'assainissement

La loi « Notre » du 7 Août 2015 stipule qu'au **1 janvier 2018 un transfert optionnel de l'eau et de l'assainissement** pourra être opéré en direction des CDC. Pour les communes qui ne le souhaitent pas, le transfert s'opérera **de plein droit le 1^{er} janvier 2020**.

- L'urbanisme

La Loi « Alur » du 24 mars 2014 afférente à l'urbanisme sera **applicable** à compter du **27 mars 2017. Toutefois**, si l'on souhaite s'**opposer** à ce transfert de compétence, il est **nécessaire** qu'un quart des communes représentant 20 % de la population de la CDC délibère en le refusant. Dans ce cas l'urbanisme restera alors, (jusqu'à quand?), la prérogative de la commune.

A ce jour nous souhaitons conserver cette compétence, d'autant que la CDC devra mettre en place un **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** qui, ne serait-ce que pour son élaboration prendra probablement plusieurs années et nécessitera des moyens techniques et financiers conséquents.

UN POINT SUR LES SERVICES TECHNIQUES

Un point sur les services techniques :

L'aire de jeux du Bosquet est achevée. Les jeux ont été montés et scellés au sol, une aire de réception en « gravillon roulé » a été réalisée tout autour, afin d'éviter que les enfants ne se blessent en jouant.



Afin de sécuriser au maximum ces jeux, et surtout d'éviter que les chiens aillent poser leurs déjections au milieu de l'aire, une clôture a été mise en place.



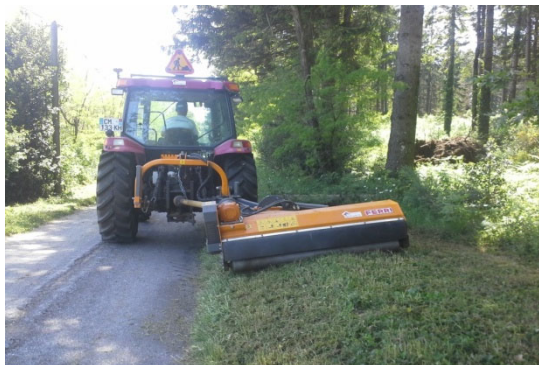
Les travaux du cabinet médical sont bien avancés, le carrelage et la faïence sont achevés, les doublages en Placoplatre sont finis, il reste à poser le sanitaire, finir l'électricité, poncer les joints et peindre.



Le Christ situé en haut du Bosquet a été entièrement rénové : décapage, peinture du christ, remplacement de la partie transversale de la croix. Le scellement lui aussi a été revu et consolidé. Très beau travail.

Des plantations ont été réalisées afin de délimiter et d'agrémenter l'aire des bosses (au stade). Après avoir travaillé la terre sur une largeur d'environ 2,50m, une bâche a été posée (évitant ainsi la pousse des mauvaises herbes). Plusieurs essences d'arbres et d'arbustes ont été plantées, le tout sur une longueur de 150mètres environ. Cette aire va être clôturée prochainement.





Comme certains ont pu le constater, l'acquisition du broyeur d'accotement nous a permis de nettoyer les chemins et les pistes ainsi que certains accotements sur la commune, travail qui auparavant était réalisé par l'entreprise Rouanet pour un montant de 4000€ environ. Le broyeur ayant coûté 8000€, il a déjà été rentabilisé à 50% dès la première année

Tous ces travaux ont été réalisés en régie par les agents municipaux, ce qui nous permet de réaliser des économies conséquentes et d'avoir acquis une certaine autonomie.

Point sur la collecte des déchets verts :

La collecte des déchets verts représente 450 heures de travail par an, soit un agent quasiment à 1/3 temps pour ce genre de prestation.

Nous appelons nos administrés à montrer un peu de civisme à cet égard, car nous rencontrons souvent des difficultés et passons beaucoup de temps à ramasser ce genre de déchets : herbe en vrac le long des trottoirs, tas de branches et branchages énormes (+6m3), déchets autres que les végétaux dissimulés sous les tas...

Nous avons donc établi une règle simple et facile à appliquer par tous :

- pelouse ou taille de haies dans des sacs ou poubelles en limite de propriété
- branchages déposés en fagots et non en vrac (branchages diamètre maximum 10cm et longueur maximum 2m) en limite de propriété.
- pas de déchets autres que des végétaux.
- quantité maximum 2 m³. Pour les grosses quantités, vous avez la possibilité d'apporter vos déchets verts sur les déchetteries de Cuxac-Cabardès ou Saissac.

Lors du ramassage par nos agents, si ces différents points ne sont pas respectés, le ramassage de vos déchets sera refusé, et le motif vous sera indiqué sur un bordereau que l'agent de collecte déposera dans votre boîte aux lettres.

D'avance nous vous remercions pour votre compréhension.

Point sur la collecte des encombrants:

La collecte des encombrants est un service qui est réalisé par la **communauté de communes** et non par les services de la mairie.

Or nous trouvons encore des encombrants déposés à même le trottoir, au coin d'une rue et même sur le point de collecte des ordures ménagères.

Afin que notre commune ne ressemble pas à une décharge, les agents collectent ces déchets et vont les amener avec le camion de la mairie à la déchetterie de Cuxac, ce qui a un coût non négligeable en carburant et en main d'œuvre, car l'opération se répète quelquefois, plusieurs jours dans le mois.

Vous disposez donc d'un service gratuit qui est réalisé par la Communauté de Communes à laquelle nous sommes adhérents ; il serait dommage de ne pas en profiter, ce qui éviterait à la municipalité de subir cette charge de travail qui ne lui incombe pas.

Pour tout ramassage d'encombrants (service gratuit) appeler la Communauté de Communes de la Montagne Noire : au 04.68.11.60.35

Merci pour votre coopération.

Point sur l'engagement de la commune à 0 PHYTO :

La loi prévoit dès 2017 l'interdiction d'utiliser les pesticides dans les espaces publics.

La municipalité, soucieuse de préserver l'environnement écologique sur son territoire, a décidé dès cette année de ne plus utiliser de pesticides.

Le jeudi 4 Avril 2016 Mr le Maire et un adjoint ont participé à une journée de sensibilisation sur l'arrêt total des pesticides utilisés par les collectivités, organisée par le CAUE de l'Aude. Il faut savoir, pour avoir un aperçu assez conséquent des dégâts occasionnés par l'application des pesticides, qu'un **bouchon doseur de Glyphosate pollue l'équivalent de 3 piscines olympiques.**

La municipalité a décidé de se mettre dès à présent en règle par rapport à cette loi, et pour cela aucun pesticide n'a été utilisé cette année pour désherber les espaces publics.

Le désherbage s'effectue donc manuellement et mécaniquement, ce qui dure forcément dans le temps ; c'est pourquoi vous avez pu constater des espaces anormalement enherbés à cette période de l'année sur la commune.

Il faudra donc au fil des années s'habituer à revoir de l'herbe pousser devant nos portes, mais fort de constater qu'une herbe ne pollue pas contrairement aux traitements chimiques.

POINT SUR LES TRAVAUX

EFFACEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ET TELECOM.

Les travaux concernent, le Chemin de BERNADOU, de PARAZOLS et de MONTPLAISIR. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Bureau d'Etudes CETUR. Ces travaux étant subventionnés en partie par le SYADEN (Syndicat Audois d'Energie) un appel d'offre a été lancé. Trois entreprises ont remis une offre et l'entreprise DEBELEC-GROUPE COMELEC a été retenue pour la réalisation de ces travaux qui sont en cours d'achèvement.



Chemin de BERNADOU



Chemin de PARAZOLS

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.

Les travaux concernent également les Chemins de BERNADOU, PARAZOLS et MONTPLAISIR. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Bureau d'Etudes CETUR et les travaux sont également subventionnés en partie par le SYADEN, une consultation a été établie. Trois entreprises ont remis une offre et c'est l'entreprise DEBELEC qui a été retenue. Ces travaux sont concomitants avec l'enfouissement des réseaux.



Chemin de MONTPLAISIR

REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS PLOMB

Ils concernent la rue des Ecoles et la rue Paul Riquet. Les travaux étant subventionnés par le Conseil Départemental et l'Etat, un appel à la concurrence a été lancé. Cinq entreprises ont remis une offre. L'entreprise ATP MASOT de Carcassonne a été retenue. Les travaux sont en cours de finition.



Rue Paul RIQUET

REFECTION DE DIVERSES RUES ET CHEMINS

Ces travaux subventionnés par le Conseil Départemental, un appel d'offres a été également lancé. Six entreprises ont remis une offre et après ouverture des plis l'Entreprise Jean LEFEBVRE a été retenue. Les travaux se dérouleront en deux tranches. La première tranche a débuté début Juin, comprend en particulier la réfection du Chemin de BERNADOU, la Rue des ECOLES et la Rue Paul RIQUET. Ces rues et chemins sont prioritaires, du fait que des travaux d'enfouissement des réseaux secs et la réfection du réseau eau potable ont fortement dégradés ces rues et chemins.

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Comme annoncé dans nos bulletins précédents, nous avons confié à l'Agence Départementale de l'Aude l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la procédure de renouvellement du contrat de délégation du service public d'eau potable. Une consultation a eu lieu auprès d'entreprises spécialisées et trois candidats ont été admis à présenter une offre à savoir, la SAUR, VEOLIA-SADE et la LYONNAISE DES EAUX-SUEZ. Une seule entreprise VEOLIA-SADE a remis une proposition. L'analyse de celle-ci sera réalisée par l'ATD 11, nous connaissons prochainement les résultats.

EXPLOITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES ET DE LA STATION D'EPURATION.

Le contrat d'exploitation pour la station d'épuration étant à échéance, nous avons confié aussi à l'Agence Technique Départementale de l'Aude l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage. Le réseau d'assainissement Eaux Usées, ne faisant pas partie de ce contrat nous l'avons intégré afin d'en assurer l'entretien et l'exploitation. Une consultation a été lancée concernant une prestation de service pour l'exploitation et l'entretien de la Station d'Epuration et du réseau d'Assainissement Eaux Usées. Trois entreprises ont été admises à remettre leur meilleure offre à savoir, VEOLIA-SADE, B.R.L. EXPLOITATION (Compagnie d'aménagement du Bas Rhône et Languedoc) et LYONNAISE DES EAUX-SUEZ. Les trois entreprises ont remis une proposition, elles sont en cours d'analyses par l'ATD 11, nous connaissons les résultats prochainement.

Informations diverses

Nous rappelons que les personnes qui le souhaitent peuvent communiquer leur adresse mail à la Mairie aux fins d'être informées plus aisément

ETAT CIVIL

Naissances :

- Janejova Ethan, Daniel, Thierry né le 2 janvier 2016 à Carcassonne.

- Ragot Yvain né le 15 janvier 2016 à Carcassonne

Décès :

Gisèle Pujol le 15 mars 2016

Raymonde Clauzel veuve Barthas le 18 avril 2016

Office religieux prévu le dimanche 21 Août à 10H30

Gisèle Montagné s'est rapprochée de Monsieur l'abbé Gils, il y a quelques semaines, afin de lui demander s'il serait disponible le 21 août pour célébrer une messe en l'église de Fontiers, le dimanche de la fête du village comme il est de tradition, ce qu'il a accepté avec joie.

Règlementation afférente aux chiens qui errent, mordent, ou appartiennent à la catégorie 1 et 2.

A la suite d'incidents ou d'accidents provoqués par des chiens depuis le 3 juin 2014, date à laquelle la réglementation a déjà été précisée, voici un rappel des règles **qui doivent** s'appliquer sur la Commune.

Quelles que soient la race et la taille des chiens, ils devront être **tenus en laisse**, lors des promenades **à l'extérieur de la propriété du maître**. Tous les chiens errants seront conduits à la SPA de Carcassonne aux frais du propriétaire.

Le propriétaire devra se munir d'un sac afin de retirer **les déjections solides** de son animal sous peine d'acquitter une **amende de 50 euros**.

Quant aux chiens qui ont déjà mordu ou provoqué un incident ou un accident, donc susceptibles de présenter un danger réel et sérieux pour autrui, **devront à l'extérieur de la propriété du maître**, non seulement être **tenus en laisse mais également muselés**.

Enfin **les maîtres** possédant un chien de **catégorie 1 et 2** doivent être **titulaires d'un permis de détention** délivré par Monsieur le Maire selon les modalités définies par **l'article 5 de la Loi du 20/06/2008** dont les conditions de mise en œuvre sont précisées dans le **décret N°2009-1768 du 30/09/2009** paru au **Journal Officiel du 31/12/2009**.

Il est également rappelé que depuis le début de notre mandat des incidents plus ou moins graves se sont produits : enfants mordus, chutes provoquées par des chiens. Il a été constaté également que **certains chiens sont lâchés la nuit seuls !**

Avant qu'un drame irréversible ne se produise, nous faisons appel à votre civisme afin que tout soit mis en œuvre pour palier ces types de comportements inappropriés et dangereux.



LANCEMENT D'EYESHELP CITY SUR NOTRE COMMUNE



La sécurité citoyenne s'appelle eyesHelp qui veut dire en bon français l'aide des yeux.

eyesHelp est une startup créée en 2015 par cinq associés co-fondateurs issus de Carcassonne et Montpellier qui ont eu l'idée de développer une application mobile de protection solidaire et bienveillante.

Cette application s'adresse à tous les détenteurs de smartphone, sous Android ou IOS.

Elle permet :

À chacun d'assurer sa propre protection, celle de ses proches (famille et voisins) ainsi que celle de son logement.

- Aux familles de veiller sur ses enfants et ses parents âgés
- Aux sportifs, notamment les joggeuses qui ressentent le besoin de se protéger lorsqu'elles pratiquent la course à pied.

L'application permet d'être partie prenante de la communauté de Helpers peu importe l'endroit où l'on se situe. Elle s'étend à la France entière.

L'application mobile eyesHelp offre 5 fonctionnalités :

- « **SOS** » Helpers géolocalisés autour de soi et pour appeler les urgences ou les autorités compétentes.
- « **Victime d'un cambriolage** » pour signaler, un cambriolage passé ou en cours, aux Helpers autour de soi et bénéficier d'aide ou de renseignements utiles (présence inhabituelle d'un véhicule par exemple)
- « **Activité suspecte** » pour signaler une activité suspecte (présence inhabituelle d'individus ou de véhicules) à un emplacement et à un moment donné et avec la possibilité de poster des photos. Ces témoignages permettent de croiser les informations avec un cambriolage par exemple.
- « **Disparition** » pour alerter la communauté de la disparition de personnes, d'animaux ou d'objets à un endroit précis. Cette fonction permet également de signaler les animaux et les objets trouvés.
- « **Acte citoyen** » pour signaler une situation pouvant provoquer des accidents (nids de poule importants, chute d'arbre, routes inondées etc...)

EyesHelpes City est un logiciel d'alerte interactive, développé auprès des mairies pilotes dont nous faisons partie. Cet avantage nous permettra de pouvoir informer et prévenir la communauté Helper, face aux imprévus du quotidien (rue barrée, manifestation, coupures d'eau ou électricité) ou risques majeurs (accident, inondation bulletin météo d'alerte etc...). Le citoyen automatiquement géolocalisé dans la circonscription de la commune sera prévenu par message (au choix) en cas d'évènement particulier. En somme ce dispositif permet de gagner du temps, anticiper les aléas quotidiens, rester informé et conseillé en temps réel en cas de force majeure.

Par ailleurs la commune sera informée en temps réel des informations des helpers qui déclareront des actes citoyens (dégradation de biens publics, un danger potentiel, accident etc...). La volonté d'eyesHelp et des communes est qu'eyesHelp soit accessible à tous. Y

compris aux citoyens qui ne possèdent pas de smartphone, grâce à une simple inscription en mairie.

Modalités d'inscription (entièrement gratuit)

Pour bénéficier de tous les avantages d'eyesHelp City il suffit de vous inscrire :

- Appel auprès de la mairie disponible à compter du 13 juillet
- Au sein de la mairie sur papier libre
- En téléchargeant l'application eyesHelp sur votre smartphone

Vous aurez le choix d'être informé soit par l'application mobile eyesHelp, par mail, par sms ou sur votre téléphone fixe.

Vous trouverez un formulaire d'inscription à la mairie.

La vie à Fontiers

La pollution lumineuse Les bulles de savon géantes Les clés du labyrinthe de plants

Le mercredi 8 juin les élèves des ateliers scientifiques du collège ont vaillamment monté le chemin qui mène de Bertrande au village pour exposer leurs projets.

Au foyer se sont retrouvés des parents d'élèves, des jeunes, des habitants du village, Mr le Maire Gilbert Plagnes, Mr Bellini, principal du collège, des élus.

Les élèves de Mr Sylvain Bonnafous, de Mr Didier Surroque et de Mme Beth Whedock ont présenté leurs projets.



Les élèves de 3^{ème} et de 5^{ème} l'an dernier et cette année ont travaillé sur **la pollution lumineuse** avec comme élément d'étude l'éclairage public du collège et du village de Fontiers-Cabardès.

Leurs 2 objectifs :

montrer que la pollution lumineuse existe, trouver des solutions et les appliquer.

Leur bilan avec Fontiers étant positif, ils espèrent pouvoir travailler avec d'autres communes.

Des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont travaillé depuis un an et demi à un autre projet scientifique

« **à la recherche de la bulle géante** » :



mettre au point une recette pour réaliser des bulles de savon les + grosses possible grâce à de multiples expériences. Ils ont réussi à automatiser la fabrication de ces bulles pour pouvoir étudier leur recette. Ce qu'ils ont expliqué et démontré devant une assistance médusée et fort intéressée.

Ces 2 projets ont été présentés au concours national « C.Génial »

La pollution lumineuse a obtenu la 2^{ème} place au niveau régional et la bulle de savon géante le 1^{er} au régional et le 3^{ème} au national. Un grand bravo à ces graines de chercheurs.

Pour finir, des élèves de 6^{ème} de Mr Surroque (19 participants) ont présenté leur projet « les clés du labyrinthe de plants ».

Leurs objectifs:

- . étudier quelques caractéristiques des plantes afin d'utiliser des clés de détermination et identifier les plantes du collège.
- . s'informer sur l'utilisation possible des plantes du collège.
- . réaliser un arboretum
- . réaliser une pépinière



Dans les années à venir : ensemencement de la pépinière en vue d'arborer dans les années futures des lieux dans les communes de Fontiers et Cuxac et réalisation l'an prochain d'un atelier scientifique sur le rôle du système racinaire dans la croissance des plantes.

Ils ont aussi réalisé un herbier pour garder la trace des plantes du collège.

Mr Gilbert Plagnes a félicité les élèves, leurs professeurs qui font un travail remarquable et Mr Bellini qui nous a dit ne pouvoir accéder à toutes les demandes d'entrée au collège Antoine Courrière. Puis les élèves ont pu boire un verre...de jus de fruit accompagné de délicieuses chouquettes.

Cette rencontre nous a permis de sentir et partager l'enthousiasme de tous ces jeunes élèves et nous donner l'espoir d'un avenir lumineux. Merci à tous les participants.

CARNAVAL DE L'ECOLE



Cette année l'école a organisé un carnaval pour les enfants de l'école sur le thème des animaux. Après avoir choisi leur animal, Dany, que l'on remercie encore, et des parents des élèves ont confectionné les costumes pour les enfants. Chaque enfant a pu confectionner son masque. Le soleil étant de la partie, nous avons défilé dans les rues du village. Puis les élèves ont effectué une démonstration de danses occitanes en lien avec le projet occitan. Un goûter est venu clôturer cet après-midi.

SORTIE SCOLAIRE

L'école est partie sur Toulouse pour réaliser la sortie scolaire. Les élèves de Madame PAGOT sont allés au centre-ville de Toulouse, pour effectuer un rallye dans la ville : visite de musée, jardins, ... Les élèves de Madame PELRAS sont eux allés à l'African Safari à Plaisance du Touch. Les élèves étaient ravis et enchantés de leur journée.



EQUITATION



Cette année encore les élèves de PS MS GS CP CE1 se rendent à l'équitation, sur le site de la Goutarende. Ils effectueront 5 séances d'équitation financées en totalité par la Coopérative scolaire. Les élèves préparent les poneys, réalisent de nombreux exercices avec eux. Le contact avec l'animal se passe bien et les élèves aiment partager ce moment ensemble.

« Le petit marché » devient « L'Épicerie »

C'est le 21 avril dernier que l'épicerie- presse- tabac de Fontiers-Cabardès a ouvert ses portes sous une autre enseigne : « L'Épicerie ».

Hélène Montagné, la nouvelle propriétaire de ce commerce, a souhaité le dynamiser en y apportant son expérience qui va de la fabrication et de la vente de produits italiens : pâtes fraîches, gratins de lasagnes, osso bucco, pizzas sur plaques, glaces maison qui avaient fait sa réputation sur Carcassonne, à la restauration, l'hôtellerie et l'exploitation de bar à vins, en passant par l'épicerie fine.

Hélène est issue d'une vieille famille du village et elle est la fille d'Elisabeth qui fut receveuse de la poste de Fontiers et de Maurice Montagné, un ancien de la mine.

Son arrière-grand-père avait été à l'origine de la création de l'usine de limonade Montagné et fils et une de ses cousines est à l'origine du café-resto le 620. Ça bouge dans la famille et ça évite la désertification. Au fait, sa grand-mère aussi avait été épicière et avait élevé ses 8 petits Montagné.

Ce commerce de proximité a un rôle très important à jouer dans l'animation du village et dans le service aux habitants en proposant à la fois les produits alimentaires de base classiques mais aussi en apportant un brin d'imagination sur des articles auxquels on ne pense pas toujours et qui font parfois la différence dans l'élaboration d'un menu.

La provenance de ces produits sera le plus possible en circuit court, pour les vins ce seront essentiellement des vins de l'Aude et parfois de la banlieue et pour les fromages et yaourts dans un rayon de 10 km. La volaille et dérivés ce sera Pradal à Fontiers bien sûr.

Elle pourra aussi, sur commande, vous procurer ce qui se fait en épicerie fine et en produit de la mer.

Les résidents de Fontiers et des villages environnants vont par ailleurs pouvoir avoir enfin du pain frais le matin de 8h30-12h30 et le soir de 16h30-19h30 pour les jours de la semaine et les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h30

Les viennoiseries et autres pâtisseries seront aussi de la partie pour répondre à vos envies. . Les journaux seront là tous les jours.

Hélène est à votre service, utilisez la !

Club 620

Il y a un an déjà, je reprenais le Club 620. A cette occasion, je tenais à remercier les habitants de Fontiers et la municipalité, de l'accueil qu'ils m'ont réservé dès mon installation.

Je rappelle à tous que le téléviseur grand écran reste à la disposition des amateurs de foot, rugby, tennis... qui en toute convivialité souhaitent regarder ensemble les manifestations sportives.

Philippe Marco

Foyer Rural

Les beaux jours arrivent et avec eux l'envie de bouger, rire et s'amuser. Le Foyer Rural propose de venir nous rejoindre sur les différentes activités existantes où la convivialité et la bonne humeur sont de mise.

Le lundi, Jacky vous fera découvrir les petits coins de notre belle Montagne Noire avec l'activité marche : rendez-vous à 13h45 à l'abri bus sur la place du village.

Deux fois par mois, si vous avez l'âme d'un artiste, rejoignez Jean-Albert au foyer municipal à partir de 14h30 pour vous lancer dans des défis artistiques.

Les mercredis après-midi sont bien remplis. Vous avez la possibilité de rejoindre le petit groupe au foyer municipal pour jouer à la belote et si le cœur vous en dit de faire les concours tous les premiers samedis du mois, d'octobre à avril, orchestrés par Pierre et Alfred.



La conversation franco-anglaise prend le relais pour deux heures. Le but du jeu est de parler moitié temps anglais et moitié temps français. Un échange se fait avec les différentes nationalités présentes. Avec le beau temps revenu nous nous installerons à la terrasse du Club 620.



N'oublions pas le groupe couture à partir de 14h dans la salle au-dessus de la bibliothèque avec la pétillante Dany qui nous fournit toutes les explications et astuces pour terminer nos créations.

Les plus sportifs se retrouvent les vendredis soirs et parfois le dimanche après-midi pour la pratique du tennis de table sous la houlette de Jean-Louis.



La pétanque revient avec les beaux jours. Les premiers concours, qui ont eu lieu le samedi 7 mai et 4 juin, ont rencontré un vif succès. Nous espérons qu'il en sera de même pour celui du 9 juillet, sans oublier celui de la fête qui est programmé pour le dimanche après-midi du 21 août 2016.

La soirée « **Alors on danse** » nous a fait oublier le temps morose de la fête 2015.

Le carnaval nous a permis d'entendre les rires des enfants raisonnant dans les rues de Fontiers. La soirée s'est terminée par une excellente daube de sanglier cuisinée par notre cuistot en chef « Domi », aux sons de la musique française.

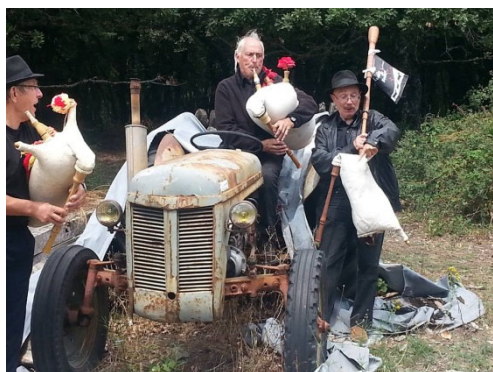
Voici que la plus grosse manifestation de l'année arrive à grands pas.

LA FETE DU VILLAGE les 19, 20 et 21 août 2016.

Nous débiterons l'après-midi du vendredi par une Chasse au Trésor pour nos pitchous préparée par Coralie et Marie.

A 19h, aux sons des cloches, sur le Bosquet, Monsieur le Maire nous remettra symboliquement les clés du village pour l'ouverture de l'édition 2016.

L'apéritif sera offert par la municipalité. Une scène ouverte sera offerte à tous les talents musicaux du coin. Les « **Acoustiques Anonymes** » prendront le relais pour une partie de la nuit. Il vous sera possible de vous restaurer pour 5 € avec l'assiette de la Montagne Noire et son verre de vin.



Le samedi matin, le tour de table des extérieurs se fera avec les boudègues.

L'après-midi le côté sportif prendra le dessus avec le tournoi de foot en cage organisé par Alexandre et Aurélien.



Pendant ce temps notre chef cuistot Domi concoctera le repas du soir.

Avant le repas, une petite surprise vous attend sur la place du village. Le repas sera animé par la bandas carcassonnaise « TONTON A FAIM ». Espérons que le feu d'artifice pourra être tiré sous le Bosquet.

DJ Pat Music mettra le feu toute la nuit avec canon à serpentins, poudre fluo et mousse.

Le dimanche, le traditionnel tour de table aux sons de l'accordéon animera la vie du village. Réservez-leur le meilleur accueil.

L'après-midi les boules de pétanque brilleront de tous leurs feux sur le boulodrome de la Samaritaine pour le concours.

La fête se terminera aux sons de la musique française avec un pique-nique géant sur la place du village.

Espérons que cette année le soleil ne nous fera pas défaut.

Les mois à venir sont en préparation avec dans les cartons la reprise des concours de belote et si cela est possible la fête de la Saint Clément, patron du village.

D'autres projets sont en cours, mais pas assez avancés pour en donner les détails.

Toutes les idées sont les bienvenues, soumettez les, elles verront peut-être le jour.

Je souhaite à toutes et tous un très bel été.

Dominique Jimenez, présidente du Foyer Rural



Association de retraités

Bon jour à totis

Les Aînés de la Montagne Noire de Fontiers Cabardès et de Saint Denis sont très actifs. Tous les mois il est proposé une ou plusieurs activités :

En Janvier : le 10 galette à tous les adhérents puis le 31 le loto

En Février : le 06 journée de détente gratuite avec RS DistribuTi, le 21 Assemblée Générale et repas, le 29 Après-midi avec la chorale Canto Laouseto

En Mars : le 06 Loto

En Avril : le 03 Repas au Club 620. où les adhérents nés dans le premier trimestre ont eu le repas offert ; le 20 Journée gratuite par Pro Confort

Le 01 Mai a eu lieu notre premier marché de printemps sur le Bosquet

En Juin : le 19, Pique-nique au Bassin de Saint Denis et les 2,3 24 et 25 sortie au Puy du Fou

Prévu pour le deuxième semestre :

Le 03 Juillet Repas au Club 620 pour fêter les adhérents nés dans le deuxième trimestre

Le 17 Juillet, Vide grenier et Kermesse sur le Bosquet,

Le 31 Juillet Vide grenier à Saint Denis à l'occasion de la fête du village

Le 11 Septembre : Pique nique au Bassin de Saint Denis

Le 04 Octobre : Repas pour fêter les anniversaires des adhérents nés dans le troisième trimestre et dans le courant du mois Sortie en Espagne de deux jours.

En Novembre : le 13 La Maison de Jane (dégustation de charcuterie) puis une journée gratuite par Natural Diffusion (sans obligation d'achat) repas ou goûter gratuit.

En Décembre : le 04 Marché de Noël et le 31 Repas de fin d'année

Tous les adhérents qui ont eu 60, 70, 80 ans ou plus ont eu droit à un cadeau, offert par l'association.

Nos activités vous séduisent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Al plaser de vos vese.

Veillez adresser le courrier: 13, rue des Genêts 11390 Fontiers Cabardès

☎ 04 68 25 51 41 ☎ 04 68 26 56 56 ☎ 04 68 72 55 23

E mail: lesainesmontagnenoire@orange.fr

Lire en short dans la Montagne Noire

Evènement national en partenariat avec la bibliothèque municipale et la BDA (bibliothèque départementale).

La librairie itinérante « **contes et gribouilles** », spécialisée pour la jeunesse, s'installe pendant 10 jours dans la Montagne Noire.

A Fontiers-Cabardès **samedi 23 et dimanche 24 juillet** animation d'un espace-lecture sur le Bosquet de 10h à 19h (à côté des jeux pour enfants et du Club 620).

Vous pourrez aussi découvrir autour de l'espace-lecture une exposition de dessins réalisés par les enfants de l'école lors de leurs lectures.

Expositions

Les Cousettes

Vous pourrez admirer de délicats travaux d'aiguille réalisés par des dames de Fontiers de plus de 70 ans à la bibliothèque du 23 juillet au 7 août.

Vernissage le **samedi 23 juillet à 11h**

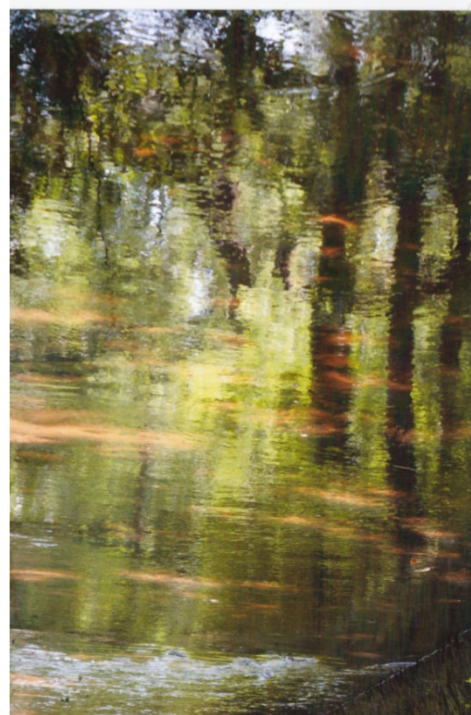
« Les 4 saisons autour de Fontiers »

Exposition de magnifiques photos de Gisèle Montagné du 9 au 28 août à la bibliothèque.

Vernissage le **mardi 9 août à 18h**

Ouverture tous les jours de 15h à 19h. Entrée libre.

Ces expositions sont organisées par la bibliothèque municipale et le Foyer Rural



Dans le cadre du festival « **Guitares à travers Chants** » organisé par l'association « l'Eau Vive »

Whiskybaba (Rock festif)

A la recherche du pain perdu

Whiskybaba est un groupe de rock formé en 2001 par 7 personnalités déjantées qui créent un univers humoristique, décalé et festif. Costumés, perruqués, ils déboulent en tricycles et trottinettes et servent leur Rock dans un univers joyeux et théâtral... Ils transmettent une énergie irrésistible et communicative, personne ne tient en place, pas même le public. Mais ce bain de fraîcheur et de vitalité relève du talent de chacun. Celui-ci est total, du guitariste au bassiste, batteur, à la section cuivres, chacun musicien, clown, danseur... Whiskybaba affiche un calendrier impressionnant de concerts et spectacles partout en France, auxquels s'ajoute un passage remarqué sur France 2 à la Grande Battle présentée par Nagui.

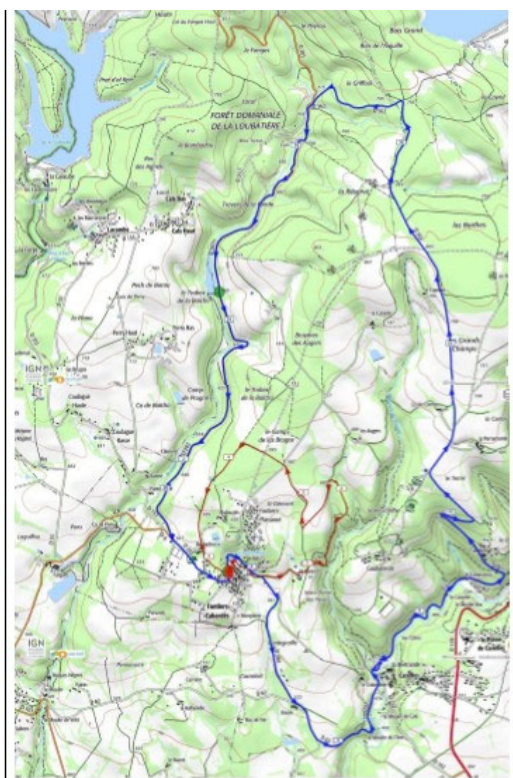


concert sur la place du village le mercredi 3 août à 21h30

adulte 10€, gratuit jusqu'à 18 ans.

Association « SPORT en MONTAGNE NOIRE »

Comme les années précédentes et toujours avec l'appui de la Commune de FONTIERS CABARDES et de son maire Gilbert Plagnes, de la Communauté des Communes de la Montagne Noire, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, ainsi que de tous nos partenaires, **le 7^e TRIATHLON DE LA MONTAGNE NOIRE** se déroulera **les 6 & 7 Aout 2016** sur un tracé que nous avons souhaité, identique à celui de l'an passé afin de faciliter le passage de témoin vers **Didier LEROY** notre nouveau Président.



Toujours très fortement prisé par les sportifs et les visiteurs, ce tracé de course évoluera en boucles à parcourir une fois ou deux selon les courses « S » ou « M » le dimanche 7 août permettant ainsi de suivre la progression des concurrents et de vivre pleinement la course.

Le samedi, en course dite « XS » en individuel ou en relais, le Triathlon se met à la portée des amateurs ou débutants, que ce soit seuls ou en famille.

Mais de plus **nous offrons pour la première fois aux enfants des sportifs et à tous ceux du village, la possibilité de participer à une école du cirque**, sous chapiteau, sous la conduite d'un professeur des Arts du Cirque.

450 compétiteurs sont attendus pour cette manifestation sportive qui a acquis ses lettres de noblesse, l'an passé par l'organisation d'une épreuve classée **Championnat de Ligue et qualificative Championnat de France**.

Nous sommes sélectionnés cette année pour l'organisation de course en **Challenge Vétérans en Ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées**.

Et toujours avec le souci de la préservation de la Nature, par l'emploi de véhicules électriques ou hybrides et la mise en place de navettes afin de limiter les déplacements de voitures particulières dans le cadre de nos engagements sur la charte TRIATHLON DURABLE.



CHALLENGE DES ASSOCIATIONS DE LA MONTAGNE NOIRE

Cuxac-Cabardès, le 28 mai 2016

A l'attention des Associations de la Communauté de Communes de la Montagne Noire

Bonjour,

L'équipe des bénévoles des Foulees en Montagne Noire vous invite à participer à la **trente deuxième édition de la Course Charcutière** à Cuxac-Cabardès le dimanche 14 Août 2016.

Voilà 32 ans que Christian Audouy créait une course pédestre dans le village avec comme récompenses des lots de charcuterie donnés par les deux artisans charcutiers du village. Les commerces ont cessé leur activité mais la course est restée. Nous avons créé un « **Challenge des Associations de la Montagne Noire** ». Le parcours de 7 km, soit 3 boucles sans grande difficulté, est ouvert à tous, sportifs émérites ou occasionnels. On peut le courir en individuel ou en équipe relais. Les équipes-relais seront composées de 3 coureurs, chaque coureur parcourra une boucle. Vous pouvez venir déguisés, porter des Tee-shirts au logo de votre association pour la faire connaître et vous faire accompagner par vos supporters. Notre but est de rassembler le plus grand nombre de participants de nos communes de la Montagne Noire dans un climat **festif et amical**. Chaque déguisement sera récompensé. Vous trouverez sur notre site <http://cuxac-cabardès.com/fmn-foulees.php> tous les renseignements de cette journée sportive avec une nouveauté cette année : inscription par internet.

ATTENTION : Un certificat médical attestant la non-contre indication à la course à pied ou une licence FFA (voir règlement sur le site) EST OBLIGATOIRE. Il vous sera réclamé à l'inscription.

Nous espérons vous retrouver nombreux le 14 Août prochain à Cuxac-Cabardès.

Petra GOUIN, Présidente

Petra GOUIN

11390 Cuxac-Cabardès

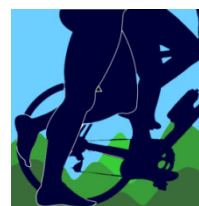
Tél : 06 83 40 45 90

Mail : secretariatfmn11@gmail.com

<http://fouleesmontagnenoire.wix.com/>

fouleesmontagnenoire

Facebook : LesFoulesEnMontagneNoire



Qi Gong et danse africaine

Je propose des journées consacrées à la double pratique du QI GONG et de la DANSE AFRICAINE de 9h30 à 18h00 avec une pause repas partagé tiré du panier.

Les exercices de Qi Gong aideront à évacuer:
les fatigues et prépareront l'ouverture du corps
- conscience corporelle, relâchement,
assouplissement, circulation des flux
énergétiques.

La Danse Africaine invitera à faire l'expérience
de la puissance du rythme, de son effet enjoué
et libérateur !

Ces journées permettront de sentir et apprécier
la complémentarité et les points communs de
ces 2 arts.

La Danse Africaine est ouverte aux jeunes à
partir de 8 ans.



Dates : **25 septembre** **23 octobre** **27 novembre**

Horaires prévisionnels :

9h30 - 10h45 Qi Gong

11h00 - 12h15 Danse Africaine

15h00 - 16h15 Qi Gong

16h30 - 17h45 Danse Africaine

Tarifs :

La journée : 30 €

2 séances au choix : 18 € - jeune 10 €

1 séance au choix : 10 € - jeune 6 €

Inscription préalable nécessaire auprès de Martine Rondet 06 31 17 18 75

martinerondet@yahoo.fr

Une fête de la Saint Clément à Fontiers, mais qui était Saint Clément ?

Saint Clément, patron de Fontiers-Cabardès

L'église de Fontiers-Cabardès est placée sous le vocable de saint Clément de Rome, 4^e Pape, de 88 à 97 et martyr.

Disciple de saint Paul qui l'évoque dans sa *Lettre aux Philippiens* (4, 3), il est l'un des premiers successeurs de saint Pierre sur le siège de Rome.

En réalité, on sait peu de choses de son pontificat en cette période de l'Eglise naissante. Sa *Lettre aux Corinthiens* est le premier document dans lequel on constate que l'Eglise de Rome intervient dans les affaires d'une autre Eglise pour qu'y vive la charité ; document tout à fait singulier par la fraîcheur de son texte si proche du style des évangélistes.

Selon la tradition, non vérifiée, il aurait été exilé en Crimée, à Cherson, où il aurait subi le martyre par noyade.

Ses reliques furent rapportées à Rome par les saints Cyrille et Méthode, au IX^e siècle.

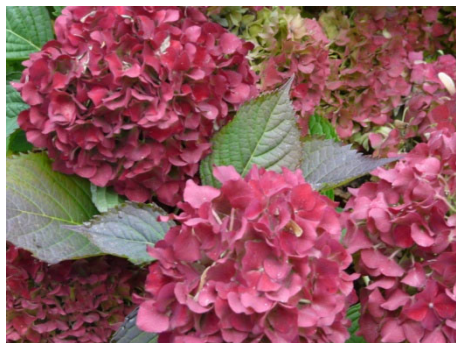
texte de l'abbé Nicolas Bergnes, chancelier à l'évêché de Carcassonne.

Pour l'instant nous ne connaissons pas la raison pour laquelle Saint Clément est le patron de Fontiers. Si vous avez la moindre information à ce sujet, faites-la parvenir au secrétariat de mairie qui nous en informera. Merci.

L'hortensia et son histoire

Hydrangea macrophylla, appelé **Hortensia** (féminin de l'adjectif latin *hortensius*, « de jardin ») dans la langue commune, est une [espèce](#) d'[arbustes](#), de la famille des [Hydrangeaceae](#), originaire du [Japon](#).

L'hortensia est originaire d'Asie orientale où il est cultivé et peint depuis des siècles.



Les premières descriptions d'hortensias en langues occidentales sont le fait de deux médecins naturalistes, d'abord [Kaempfer](#) (1712) puis [Thunberg](#) (1784), qui purent se rendre quelque temps à [Nagasaki](#), le seul port du Japon ouvert aux étrangers. Thunberg, un élève de Linné, classa les hydrangéas dans les viornes ou [Viburnum](#) (sous le nom de *Viburnum macrophyllum*).

À la même époque [Philibert Commerson](#) après avoir accompagné comme naturaliste [Bougainville](#) dans son voyage autour du monde, se fixe aux [Mascareignes](#) où il découvre ce qu'on appellera plus tard l' *Hydrangea macrophylla*, probablement apporté par les navigateurs Hollandais. Il lui attribue d'abord le nom de *Peautia coelestina* en hommage à Mme [Lepaute](#), une amie astronome (*Peautia* renvoie à Lepaute et *coelestina* à l'astronomie). Il se ravise ensuite quand il s'aperçoit qu'il a déjà utilisé le nom de *Peautia* et choisit le terme de *Hortensia*, probablement parce que Mme Nicole-Reine Lepaute se faisait appeler Hortense dans l'intimité. En 1789, il envoie un spécimen sec à Paris où [Lamarck](#) le décrit sous le nom de

À la même époque (1789 ou 1790) Sir [Joseph Banks](#) et Slater introduisent des hortensias vivants de Chine dans les [jardins de Kew](#) en Angleterre. Le rapprochement avec les *Hydrangea* de Linné est fait et [James Smith](#), de la [Linnean Society](#), les dénomme *Hydrangea hortensis*.

Au Japon, les travaux pionniers sur la flore nipponne de [Kaempfer](#) et [Thunberg](#) sont poursuivis par un autre médecin naturaliste, [Siebold](#). Lors de son séjour à Nagasaki, de 1823 à 1829, il rassemble une grande collection de plantes. En 1829, il publie la description d'une plante cultivée localement qu'il nomme aussi *Hydrangea hortensia* Siebold. Siebold fait un second séjour au Japon en 1859-1862 et envoie en Europe nombre de plantes. Celles-ci furent multipliées dans sa pépinière près de Leyde et distribuées dans beaucoup de jardins botaniques d'Europe. On trouve parmi elles, un *Hydrangea macrophylla* surnommé *otaksa* d'après le nom de sa femme Japonaise Sonogi Kusumoti, aussi appelée Otaki. La plante envoyée du Japon par Siebold étant plus petite que celle rapportée de Chine par Banks, il fallut un certain temps avant que les botanistes soient convaincus d'avoir affaire à la même plante. Actuellement, la forme japonaise est appelée *Hydrangea macrophylla* 'Otaksa' et la forme chinoise *H. macrophylla* 'Joseph Banks'.

Enfin, [Seringe](#) fusionne les genres *Hydrangea* L. et *Hortensia* Juss. (*Podromus* De Candolle, 1830) et crée le nom toujours en usage d' *Hydrangea macrophylla* (Thunb.) Ser. Ainsi le terme *hortensia* disparaît à la fois des noms de genres et d'espèces.

Le terme d' *Hortensia* introduit initialement dans la nomenclature scientifique n'a survécu finalement que dans la langue commune. Il eut pourtant à affronter de nombreux rivaux : Lamarck (1789) parlait d'« hortense du Japon », Jussieu (1821) de « rose du Japon » et Mouillefert (1892) d'« hydrangelle des jardins », tous noms maintenant disparus de la langue commune.

Au début du [XX^e siècle](#), le genre *Hydrangea* L. était rattaché à la famille des [Saxifragacées](#), dans la sous-famille des Hydrangéoidées (Engler 1928). Mais cette famille des Saxifragacées au sens large étant très hétérogène, il fut convenu de monter la sous-famille des Hydrangéoidées en famille des [Hydrangeacées](#) (Hutchinson, 1980).

Notre commune étant une terre particulièrement propice aux arbustes de terre de bruyère et où nos jardins émerveillent, entre autre, par leurs magnifiques hortensias, il nous a paru intéressant de raconter leur histoire.

MANIFESTATIONS

Manifestations programmées à ce jour.

Le 17 juillet 2016	Vide-grenier organisé par l'amicale des Aînés sur le Bosquet
Le 23 juillet	Vernissage exposition « les cousettes » à 11h Rallye de la Montagne-Noire
Le 3 août	Concert « Whiskybaba » à 21H30 sur le Bosquet
Les 6 et 7 Août	Triathlon de la Montagne Noire
Le 9 août	Vernissage de l'exposition « les 4 saisons autour de Fontiers »
Le 14 Aout	Challenge des associations à Cuxac Cabardès
Le 15 août	Vide-grenier organisé par les Fontiéroles
Les 19-20-21 Août	Fête locale organisée par le Foyer rural et Feu d'artifice offert par la Commune
Les 26-27-28 Août	Exposition photos sur la guerre d'Algérie, Fnaca : M.Moutou
Le 30 octobre	Le Duathlon
Les 25/9-23/10-27/11	Stages de Qi Qong et de danse africaine organisée par Martine Rondet
Le 13 novembre	Loto organisé par l'amicale des Aînés

Rappel des horaires : Agence Postale, Mairie et bibliothèque

Agence postale : Tél : 04 68 71 52 49

Marlyse Duret vous accueille du lundi au samedi de 9h à 11H30mn.

Mairie : Tél : 04 68 26 52 61

Nicole Ruiz vous accueille :

- les lundi et mercredi de 8H à 12H et de 14H à 18H,
- les mardi et jeudi de 14H à 18H,
- le vendredi matin de 9H à 12H

Horaires de la bibliothèque :

jeudi 16h15-18h00 tous les 15 jours tout public

Les Mardi matin et jeudi matin la Mairie est fermée au public depuis l'automne dernier pour permettre à la secrétaire de travailler sans être interrompue. Nous vous saurions gré et vous remercions de **respecter** les horaires en vigueur

Directeur de publication : Gilbert PLAGNES

Rédacteur en Chef : Mireille REBOLA

Mise en page : Jean-Luc LUCAS

Informations Pratiques

Mairie 04 68 26 52 61
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardes@wanadoo.fr
La Poste 04 68 71 52 49
L'école 04 68 26 61 63

Services rendus par la mairie : pour les personnes dans l'impossibilité de se rendre à la pharmacie, un agent communal assure le trajet à la pharmacie avec ordonnance.

Numéros d'urgence

SAMU : urgence médicale 15
Police Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU social 115

Communauté de Communes 04 68 11 12 40
Sivom Saissac : Aides Ménagères 04 68 24 42 03

CLIC : au service de la personne âgée 04 68 11 35 40 Fax : 04 68 11 35 42
E-mail : clic-carcassonnais@cg11.fr

URSSAF 36-57
CPAM 02-72
MSA 04 68 55 11 66
Pôle Emploi Demandeurs d'emploi 39-49 Entreprises- Employeurs 39-95

Commerces

Epicerie Tabac 04 68 26 62 43
Club 620 04 68 26 53 48
Auberge de Pantouquet 04 68 26 64 87

Professions Libérales

Dentiste Doumeng-Delagnes Elisabeth 04 68 77 82 56
Infirmières : **Dreyer Danièle** 06 65 29 88 41
04 68 24 88 41
Vielmas Céline 06 23 39 32 08
Osthéopathe : Pistre Emmanuel 06 78 15 98 00
Assistante maternelle agréée
Florence Chaïla 04 68 26 57 14
06 45 46 76 06

Entreprises

Azéma Eric (électricien) 04 68 26 61 39
Gau Jérôme (plombier) 04 68 26 68 73
Gualde Jean-Michel (rénovation Habitat, cuisines, salles de bain) 04 68 26 59 53
06 71 10 49 82
Halatre Cédric Alu France 09 50 71 90 11
Hollard Simon SimSimTP (TP) 06 15 06 19 41
Matelli Jérôme (bois) 04 68 77 59 13
Montagné Georgette (coiffeuse à domicile) 04 68 26 56 83
Millet Christine (fleuriste) 04 68 10 91 74
Ets Pradal et fils 04 68 25 55 02
(abattoir avicole- charcuterie-volailles)
THA (architecte) Tim Harris 04 68 25 02 77